



AUJOURD'HUI, DONNEZ  
DE LA VITESSE À VOTRE ÉPARGNE...

**Livret BFM Avenir<sup>(1)</sup>**  
**3,50%** bruts  
pendant 3 mois<sup>(2)</sup>

**Offre de bienvenue**  
Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2016

... POUR DEMAIN FINANCER  
**VOS PROJETS !**

Pierre, 50 ans  
agent du secteur  
public

**2 VITESSES POUR 1 ÉPARGNE**

**UN LIVRET PERFORMANT  
POUR PRENDRE DE LA VITESSE**

- Un taux de bienvenue de **3,50% bruts** pendant **3 mois<sup>(2)</sup>** jusqu'à **20 000€** de dépôts.
- Un **placement sécurisé<sup>(3)</sup>, disponible<sup>(4)</sup>** à tout moment et **sans plafond de dépôts**.
- **Pas de frais** sur les dépôts et retraits.

**UN PRÊT À TAUX AVANTAGEUX  
GRÂCE À L'ÉPARGNE DÉTENUE SUR VOTRE LIVRET**

- **Un prêt personnel<sup>(5)</sup> à taux avantageux** pour réaliser vos projets comme par exemple l'achat d'une voiture, aménager votre cuisine, partir en voyage...
- **Des avantages à prêt transmissibles<sup>(6)</sup> aux enfants ou petits-enfants**, qu'ils soient ou non agents du secteur public.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Le Livret BFM AVENIR est un compte d'épargne à vue proposé et géré par la Banque Française Mutualiste. • (2) Taux nominal annuel brut promotionnel valable 3 mois (soit 6 quinzaines complètes), à compter de la quinzaine suivant la date d'ouverture du livret. Offre réservée à tout client particulier agent du secteur public pour une première ouverture de Livret BFM Avenir effectuée entre le 01/03/2016 et le 30/04/2016, jusqu'à 20000€ inclus (au-delà de 20 000€ taux nominal annuel de 0,85%). Les intérêts sont calculés par quinzaine et crédités sur le livret chaque année en janvier, et génèrent eux-mêmes des intérêts. Intérêts versés soumis à l'acompte de 24% et aux prélèvements sociaux de 15,5% (sauf dispense du contribuable) puis imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Hors période promotionnelle : taux nominaux annuels bruts de 1,35% jusqu'à 3000€ épargnés puis 0,85% au-delà de ce montant en vigueur au 01/03/2016, susceptibles de variations. • (3) Protégé par la Garantie des Dépôts, www.garantiedesdepots.fr. • (4) Un solde minimum de 10€ doit être conservé pour maintenir le livret ouvert. • (5) Prêt amortissable non affecté consenti par et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFM, d'être titulaire d'un compte bancaire SG/BFM ouvert à Société Générale (avec domiciliation de salaire souhaitée) et d'être titulaire d'un Livret BFM Avenir sur lequel est acquis un minimum de 75€ d'intérêts bruts. Le prêt ne peut être conclu qu'après acceptation par l'emprunteur de l'offre de contrat de crédit proposée par le prêteur. Délai légal de rétractation de 14 jours. Voir conditions en agence Société Générale. • (6) Voir conditions en agence. L'obtention d'un prêt par le(s) cessionnaire(s) est subordonnée à l'acceptation du dossier par la BFM.

*Chacun de vous est important*

Un Conseiller SG/BFM vous accueille dans **chaque agence Société Générale.**

Du lundi au samedi de 9h à 18h

**0 821 222 500** Service 0,12 €/min + prix appel

**monepargnebfm.com**



PROFESSION BANQUIER  
VOCATION SOLIDARITÉ